



Déclaration d'impôts quand on est sans papier

Par **kmla**, le **26/12/2012** à **17:15**

Bonjour,

L'année dernière j'hébergeais quelqu'un à titre gratuit qui est devenu récemment mon mari.

Lors de ma déclaration d'impôts sur les revenus 2011 je n'ai pas fait mention de cette hébergement et me suis déclaré célibataire puisque je l'étais à l'époque.

Mon mari qui était en situation irrégulière et qui l'est encore aujourd'hui, n'a jamais fait de déclaration d'impôts. (Aucun revenu)

Différents organismes nous demandent les revenus de monsieur ou sa déclaration d'impôts.

Suite à cela, j'appelle le centre des impôts explique que mon mari souhaite faire sa 1ère déclaration, qu'il n'a pas de revenu et qu'il est en situation irrégulière. J'insiste sur la situation irrégulière en souhaitant savoir si cela sera problématique. La dame au téléphone me dit que non, qu'il suffit simplement de fournir une pièce justifiant son identité et un acte de mariage, que je dois m'y prendre avant le 31/12/12 et que je peux même faire ses déclarations depuis 2008, cependant cela prendra 3 mois.

Je reviens à l'instant du centre des impôts "nous n'acceptons pas sa déclaration compte tenu du fait qu'il est en situation irrégulière, quand monsieur aura un titre de séjour il pourra revenir"!!!!

Je lui rappelle ce que l'on m'a dit au téléphone "cela ne sert à rien de la déposer, elle ne sera pas accepter"

Est ce bien vrai?

Merci

Par **kmla**, le **29/12/2012** à **10:51**

Bonjour,

je suis retournée au centre des impôts, ils m'ont répondu qu'il n'avait aucune obligation fiscal et refusé de prendre la déclaration.

Par **amajuris**, le **29/12/2012** à **12:20**

bjr,

à mon avis ce n'est pas la situation irrégulière de votre mari qui pose problème mais c'est l'absence de revenu.

en effet à quoi sert, pour l'administration fiscale, de traiter une déclaration de revenus alors qu'il n'y a pas de revenus à déclarer.

cdt

Par **kmla**, le **29/12/2012** à **12:33**

Bonjour,

Merci pour votre attention.

Je ne sais pas comment faire, puisque des organismes nous demande les avis d'imposition de mon mari, et puis je me suis dit que cela serait un plus pour sa régularisation en fait.

J'ai demandé clairement au monsieur des impôts, "pourtant les sans papiers travailleurs ou non arrivent à faire des déclarations d'impôts" il m'a répondu, "madame l'astuce est bien connu ils connaissent déjà quelqu'un qui y et ferme les yeux"